



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Projet de classement du site des Monts de Sery

Rapport de présentation

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Présentation des Monts de Sery..... | 3 |
| 1.1 <i>Portrait des Monts de Séry</i> | 3 |
| 1.2 <i>Toponymie et repérage</i> | 3 |
| 1.3 <i>Rappel sur les motivations de l'inscription du site en 1992</i> | 5 |
| 2. Comprendre les fondements du territoire - Approche par motifs structurants du paysage..... | 6 |
| 2.1 <i>Les grands traits de caractère</i> | 6 |
| 2.2 <i>Le socle géomorphologique, ses formes topographiques et son réseau hydrographique</i> | 7 |
| 2.3 <i>Les composantes de la couverture végétale</i> | 12 |
| 2.4 <i>Les composantes de l'organisation du bâti</i> | 17 |
| 2.5 <i>La trame des réseaux de route et de chemins de découverte</i> | 18 |
| 3. Les Monts de Sery - Caractérisation et analyse des différents monts et de leur espace-écran..... | 20 |
| 3.1 <i>Le Mont de Sery (dit aussi le Camp romain)</i> | 20 |
| 3.2 <i>Le Vieux Mont et le Mont du Chapeau</i> | 22 |
| 3.3 <i>Apprivoiser la pente, les cultures en terrasse « butte bastionnée »</i> | 23 |
| 3.4 <i>L'Épinette et le mont du Moulin à Vent</i> | 25 |
| 3.5 <i>La péninsule (Les Faumagnes)</i> | 27 |
| 3.6 <i>La butte du château d'eau et la croupe du village de Sery</i> | 27 |
| 4. Un patrimoine écologique remarquable..... | 28 |
| 5. Approche historique / Permanences et mutations - Synthèse sur les principales étapes d'évolution du paysage des Monts de Sery..... | 30 |
| 5.1 <i>De l'antiquité à la révolution</i> | 30 |
| 5.2 <i>Au XVIII^e siècle et XIX^e siècle</i> | 31 |
| 5.3 <i>Au début du XX^e siècle</i> | 31 |
| 5.4 <i>Fin du XX^e siècle</i> | 32 |
| 5.5 <i>Analyse et évolution de la couverture boisée des Monts</i> | 33 |
| 6. Dynamiques d'évolutions et enjeux induits..... | 35 |
| 6.1 <i>Dynamiques de mutations susceptibles d'altérer les qualités paysagères et environnementales</i> | 35 |
| 6.2 <i>Dynamiques favorables à la qualité paysagère et environnementale</i> | 36 |
| 7. Motivations du classement et hypothèse de périmètre..... | 37 |
| 7.1 <i>Les valeurs qui font "site"</i> | 37 |
| 7.2 <i>Appréciation du périmètre au regard du diagnostic</i> | 38 |
| Bibliographie et principaux sites internet consultés..... | 40 |

1. Présentation des Monts de Sery

1.1 Portrait des Monts de Séry

• Un véritable "événement topographique"

Les éminences topographiques de Sery ont de tout temps fasciné les hommes. Refuges ou places fortes militaires naturels, lieux légendaires, magiques et mystiques, repères géographiques permettant l'orientation dans le territoire ou bornant deux contrées, terroirs agricoles spécifiques, elles occupent une place bien à part dans le Paysage et dans la culture des peuples qui les ont côtoyés et les côtoient encore.

• Un lieu de biodiversité étonnante

Les Monts de Sery sont aussi des espaces précieux pour la biodiversité avec leurs pelouses calcicoles marneuses hébergeant notamment des plantes fort rares comme les orchidées et plusieurs espèces de papillons diurnes, patrimoine écologique qui a motivé la mise en place de protections et de modes de gestion ciblés. Ces qualités paysagères et environnementales reconnues par tous ont motivé des itinéraires excessivement prisés par les randonneurs, usage qui consolide un ancrage local et régional très fort et qui ne dément pas la dimension pittoresque du lieu. Ces Monts, et plus particulièrement la Côte Sainfoin et le Moulin à Vent, distribuent des points de vue saisissants sur la campagne, sur des horizons profonds et immenses qui, « par temps clair, s'animent, sur l'horizon, des silhouettes de cathédrales de Reims et de Laon », dit-on ! Ces points de vue sont qualifiés par certains guides comme les plus intéressants du sud des Ardennes; on y voit sur plus de 30 km à la ronde !

• Un paysage «redessiné» et magnifié par les pratiques agricoles

Site éminemment chargé d'histoire notamment avec le fameux camp romain qui motiva son inscription, il est aussi une expression particulière du façonnage d'un terroir agricole séculaire, dont les terrasses abruptes et ondulantes qui en maîtrisent les versants composent un motif particulièrement saisissant, à l'origine pour partie de sa popularité. Le parcellaire qui en découle et qui, il y a encore 50 ans, prenait des allures spectaculaires par son atomisation, forme une marqueterie torturée par les exigences du relief. Il reste aujourd'hui malgré la simplification de ce motif, un terroir agricole particulier. Dans cette plaine où le motif agricole se décline de plus en plus sur le mode de l'open field, les buttes font figure d'agitateur et d'originalité. Chaque mont recèle une variété d'occupation et d'agencement du végétal, qui participe à son caractère singulier. La verticalisation des cultures de céréales et d'oléagineux qui cohabitent avec les prairies de fauches et des pâtures avec des boisements amplifie leurs présences et contribue à installer un véritable univers.

1.2 Toponymie et repérage

• S'accorder sur les dénominations des Monts

Les monts de Sery composent une sorte de petit massif, imposante butte témoin aux contours agités, associant plusieurs entités qui ont donné lieu à des patronymes différents selon les époques, les cartographes, les habitudes locales. Afin d'éviter toute confusion ultérieure dans leurs appellations et leur spatialisation, il est nécessaire de préciser les dénominations correspondant à chacune des pièces de ce massif :

- Ce qu'on nomme le **Mont de Sery** correspond au Camp Romain (partie inscrite).
- **Le Vieux mont** (au nord-est du Mont de Sery)

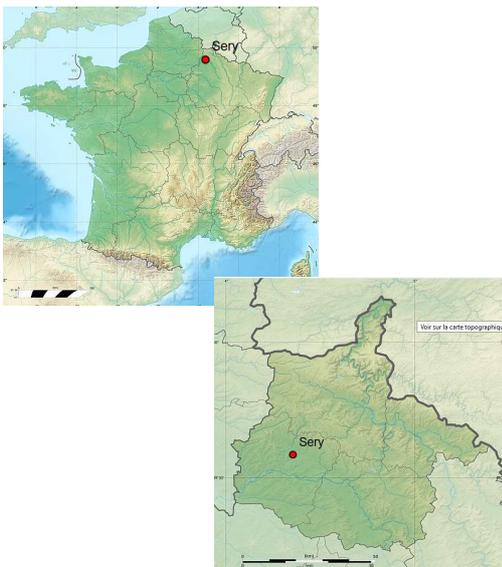
- Le Mont de Justine ou Mont du Chapeau ou encore la Côte Sainfoin (le plus haut en altitude)
- **L'Épinette**
- **Le Moulin à vent**

Nous avons appelé l'extension du Moulin à Vent, la **Péninsule**, compte tenu de sa forme allongée ; localement, cette partie sud du relief est communément nommée les Faumagnes : sur la carte IGN, on peut lire ("Montagne de Sery").

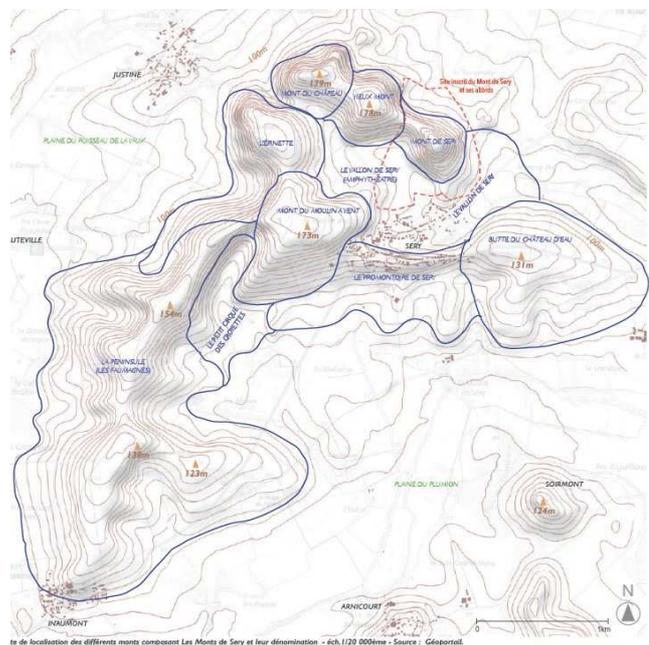
Il faut également associer à cet ensemble la butte moins élevée qui accueille le château d'eau mais qui fait totalement partie du système topographique du site des Monts de Sery. N'ayant trouvé aucune dénomination, elle sera nommée, la **butte du château d'eau**.

La carte IGN nomme l'ensemble de ces buttes « Montagne de Sery ». Nous n'utiliserons pas ce terme pour nommer l'ensemble de ce massif lui, préférant "**Les Monts de Sery**" plus conforme à la morphologie topographique, et utiliserons le terme "**Mont de Sery**" pour nommer le secteur du Camp romain conformément à la dénomination employée pour le site inscrit. Si les Monts composent la figure principale de cette grande scénographie de paysage, les espaces interstitiels dessinés par leurs contours ont également droit de cité. Deux entités méritent d'être identifiées :

- **Le Vallon de Sery**, forme en creux et faire valoir des Monts dont la forme n'est pas sans évoquer celle d'un amphithéâtre avec comme fond de scène le village de Sery,
- **Le petit cirque des Croyettes** se distinguant par sa forme curieuse entre alcôve et corridor.

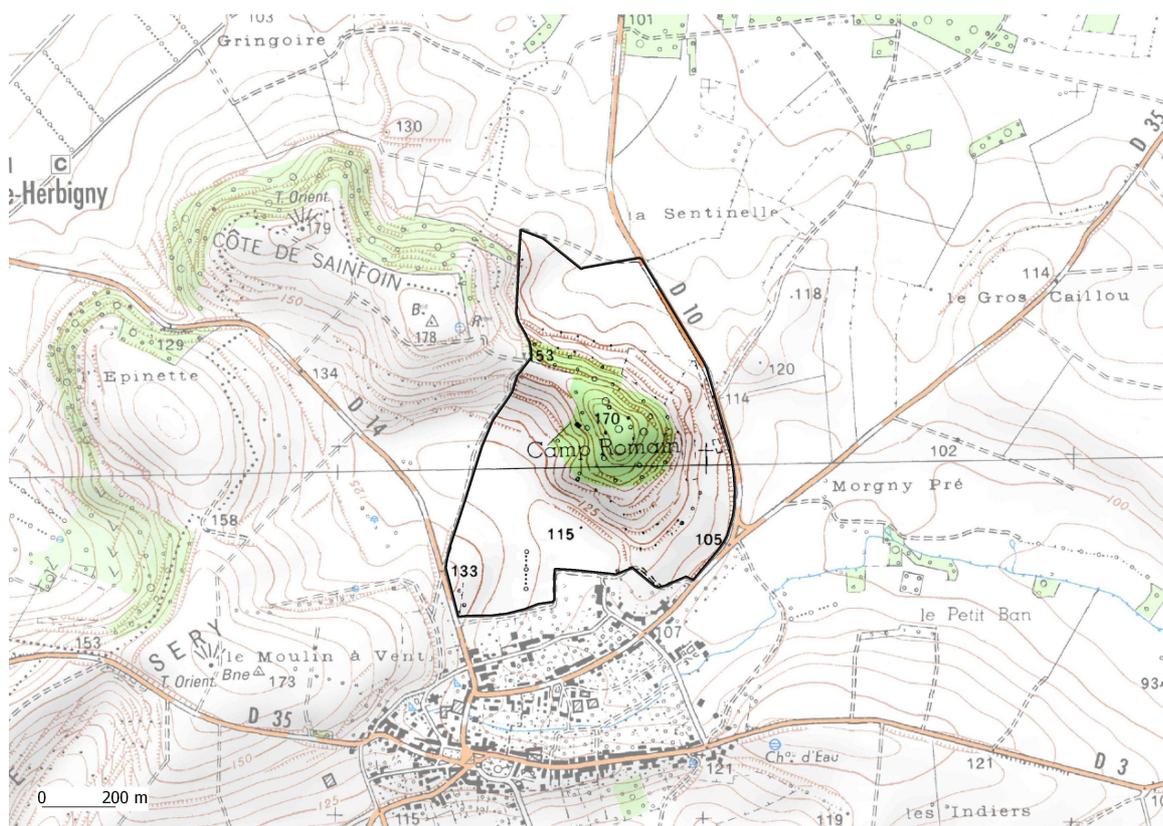


Localisation de Sery



Carte de localisation des différents monts composant les « Monts de Sery », source: *Etude patrimoniale et plan de gestion du territoire des Monts de Sery* • À Ciel Ouvert 2020

1.3 Rappel sur les motivations de l'inscription du site en 1992



Périmètre du site inscrit du Mont de Sery (depuis le 12 juin 1992)

• Une valeur historique comme fer de lance

Le Mont Sery et ses abords est un site inscrit au titre du code l'Environnement par arrêté du 12 juin 1992. Il couvre des propriétés privées et communales sur une surface de 55 hectares. Le périmètre actuel d'inscription ne concerne qu'un secteur très localisé de cette chaîne de croupes arrondies qui composent les Monts de Sery. Bien qu'aucune découverte majeure n'ait été faite sur le secteur du Camp romain, c'est le sommet et ses piémonts qui ont motivé cette protection. Cette inscription fut souhaitée en 1988 à l'initiative des élus de la commune de Sery et des services de l'État afin de pouvoir suivre l'évolution de ces paysages et de s'assurer que la qualité et la valeur patrimoniale du site seront garanties dans la durée.

L'étude de 1989 réalisée par GEOGRAM et qui a servi de base argumentaire à la définition du périmètre d'inscription permet de comprendre la justification de cette aire et dresse un portrait précieux du paysage de cette époque. Elle repose sur un compromis entre les responsables de l'étude, l'inspecteur des sites de l'époque, la mairie de Sery et le chargé de mission des Chartes intercommunales des Crêtes centrales pré-ardennaises. Bien que le reste des Monts de Sery présente des intérêts paysagers indéniables contribuant au charme et à la qualité du site dans son ensemble, le périmètre s'est focalisé sur le secteur du Camp romain considérant qu'il constituait une entité répondant pleinement aux critères d'éligibilité (critères pittoresque, historique, légendaire, artistique et scientifique). L'argumentaire mettait ainsi en exergue :

- l'intérêt historique, caractérisé par l'occupation romaine et le mythe celtique du feu, le mont étant considéré comme la « montagne solaire retheloise ».
- le caractère pittoresque du mont, conservant son authenticité rurale, perçu comme un monument topographique dominant la plaine dont la couverture végétale variée (présentée comme une synthèse des milieux naturels locaux) et la présence des fameux talus le dotaient d'une parure incomparable

aux autres buttes rencontrées dans les environs et dont l'occupation quasi-totale par l'agriculture les rendaient plus ordinaires.

- l'intérêt scientifique d'un point de vue botanique et faunistique. Les talus ainsi que le versant nord non cultivés comportent des savarts, milieux typiques champenois en voie de disparition qui constituent des refuges pour une faune et une flore relictuelles. Au moins une quinzaine d'espèces d'orchidées ont été recensées. En plus de cette flore remarquable, on croise une faune très intéressante : insectes, papillons, oiseaux (chouette-hulotte, hibou des marais...).

Ce rapport esquissait également des orientations de gestion notamment :

- la préservation de la coiffe arborée qui distingue le Mont de Sery des autres buttes ;
- la préservation des talus ;
- l'arrêt du retournement des prairies sur lesquelles évoluent une flore et une petite faune remarquables ;
- la lutte contre l'abandon des surfaces en herbe (pelouse et prairie) dévorée par la friche par faute de pâturage ou de fauchage ;
- l'interdiction de toute forme d'urbanisation même légère.

2. Comprendre les fondements du territoire - Approche par motifs structurants du paysage

2.1 Les grands traits de caractère

• Des Monts en situation d'interface paysagère

Les Monts de Sery occupent une situation particulière dans la grande organisation des unités paysagères régionales. On qualifie ce territoire du Haut Porcien situé dans le grand arc humide (dénomination de l'atlas des paysages de Champagne-Ardenne, 1999) qui épouse les contours des rebords du bassin parisien, comme un paysage de transition, un seuil marquant la Champagne crayeuse, la Champagne humide, univers du sédiment calcaire, et annonçant les piémonts du massif schisteux des Ardennes. La Champagne crayeuse dite sèche s'achève là où la craie du crétacé sénonien cède la place à d'autres sols, progressivement plus riches en argile. L'eau est davantage présente dans le Porcien, sous forme d'affluents de l'Aisne. Ces paysages montrent des caractères multiples hérités des figures de chacune de ses grandes entités. On dit que ces paysages empruntent les champs blancs, les talus herbeux et savarts à la première, les prairies bocagères et les bois de la seconde. Le sol perd ici peu à peu son caractère humide qui s'atténue à l'approche des Crêtes pré-ardennaises. Les Monts de Sery, des Chappes, de Chatillon, de Soirmont et d'Olivet forment ici une nébuleuse de croupes aux contours sinueux, qui viennent agiter les douces formes des plaines septentrionales de la Champagne crayeuse.

C'est un paysage agricole, naguère pays de polycultures où l'élevage trouvait dans ces terres grasses et souvent humides des terroirs nourriciers. Aujourd'hui, les terres labourées et semées ont pris possession des meilleures terres, dominant le motif paysager des plaines. Céréales et oléagineux se partagent le territoire mais accueillent encore çà et là des pâturages accompagnant les cours d'eau et parcourus de troupeaux de bovins, parfois de moutons (comme le long du Plumion à Arnicourt). Quelques arbres fruitiers en maigre cortège ou isolés trahissent la présence de vergers de plein vent qui occupaient, jusqu'aux années 1980, ces plaines travaillées par un réseau hydrographique ténu mais extrêmement dense et encore souligné par une ripisylve peu épaisse mais souvent continue. Ce grand cadre paysager s'apparente à une mosaïque de motifs cloisonnés par un parcellaire rationalisé mais qui conserve par endroits des partitions singulières, en lanières, héritage de divisions séculaires et de pratiques agricoles spécifiques (vigne verger, pâturage). Les villages de taille réduite mais en grand nombre émaillent à intervalles réguliers ces étendues. Chacune de ces

entités bâties trouve refuge dans le pli d'un relief, calé sur un versant, abrité dans une combe, tapies dans le fond d'un vallon. Si ces villages sont visibles, ils restent discrets dans ces panoramas ouverts, toujours épaulés par une forme topographique qui semble les accueillir et les protéger.



Carte des unités paysagères de Champagne-Ardenne - Source : Atlas des Paysages de Champagne-Ardenne (1999). Les Monts Sery campent dans l'arc humide, unité paysagère régionale très agricole. Calée entre le large méandre de la vallée de l'Aisne et les crêtes pré-ardennaises, elle occupe une position originale de sentinelle vis-à-vis de ce massif septentrional, au cœur d'un chevelu hydrographique dense.

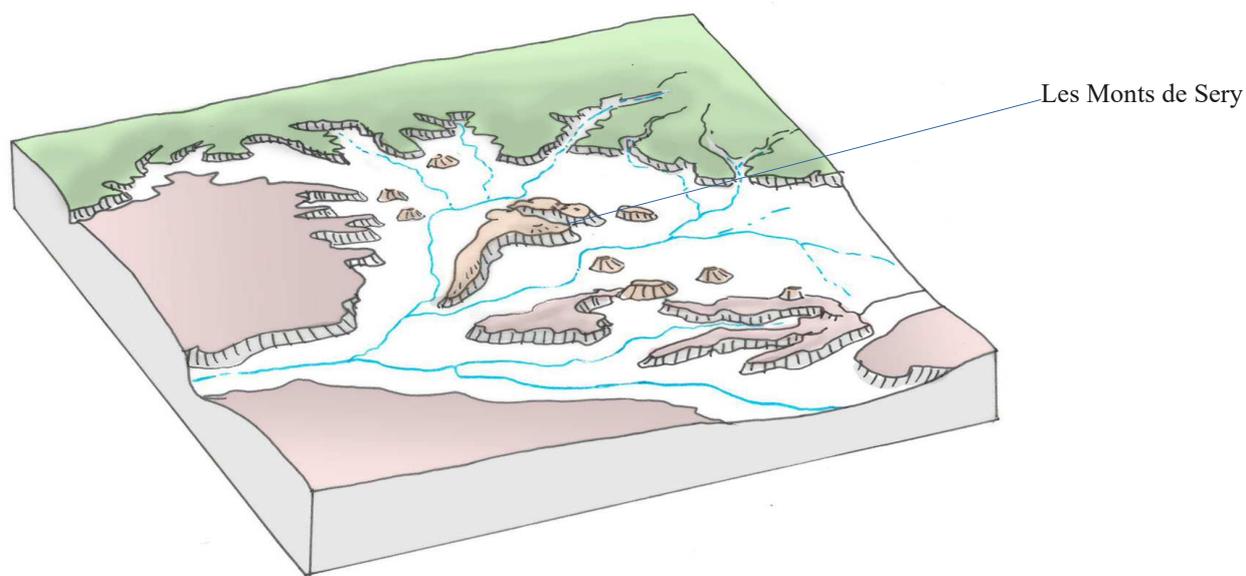
2.2 Le socle géomorphologique, ses formes topographiques et son réseau hydrographique

• Monts-monuments !

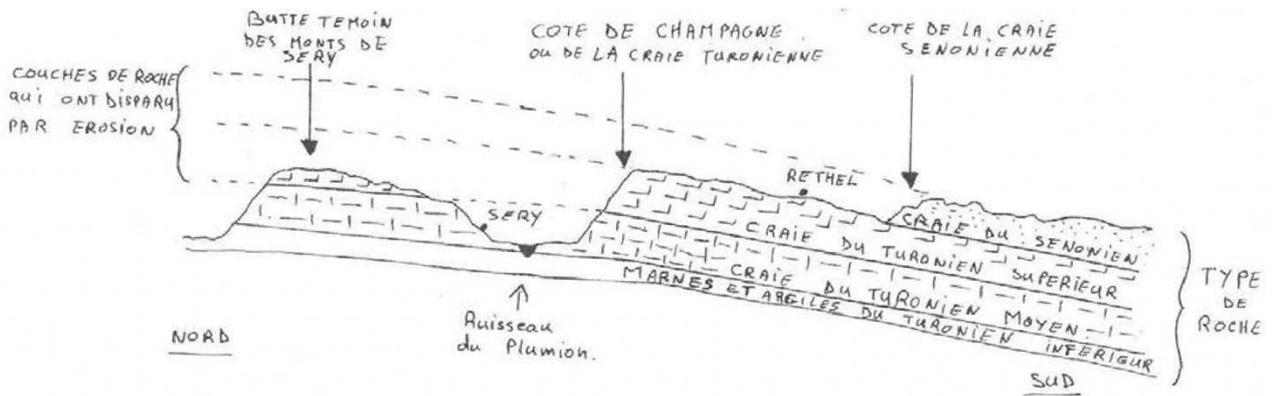
Les Monts de Sery prennent place dans une zone d'interface entre trois entités régionales caractéristiques de cette terminaison du bassin parisien. Ils occupent, cela a déjà été précisé, une coupure géologique entre les deux Champagnes (la crayeuse et l'humide) et se posent en sentinelle des crêtes pré-ardennaises qui s'élèvent plus au nord. Ce motif topographique qui se répète tout au long de cette côte de Champagne forge ici une identité paysagère particulière. Gravitant autour du village de Sery, ces monts forment une sorte de chaîne d'éminences topographiques que des cols viennent séparer et franchir. Ils composent un ensemble de buttes-témoins dans un paysage de vaste plateau ouvert, aux formes doucement animées par les sillons façonnés par un chevelu de ruisseaux et de petites rivières. Ces monts composés essentiellement de calcaire mais combinant aussi des couches de marnes et d'argiles, se sont détachés de la Côte de Champagne sous l'action de l'érosion, leur donnant cette allure d'île monumentale, dominant d'une centaine de mètres une vaste dépression argileuse qui caractérise le Porcien (l'équivalent ardennais de la champagne humide).

Bien que perchés, les sols de ces buttes, principalement des rendzines développées dans cette craie marneuse, abritent des réserves en eau non négligeables qui expliquent des milieux écologiques particuliers et inattendus.

Cet ensemble topographique n'est pas unique; d'autres archipels similaires se déploient en avancée de la cuesta disséquée de la Côte de Champagne. La morphologie des Monts de Sery est en effet assez représentative des autres ensembles de buttes rencontrés dans les alentours comme à Chappes, le mont Olivet ou Chaumont-Porcien. Toutefois, les Monts de Sery présentent une allure bien plus expressive et restent de loin les plus pittoresques par leurs formes, leurs dimensions, leurs altitudes. Le Mont Sery, (Camp romain), avec sa forme si particulière et sa situation dominante contribue grandement à la singularité de ce massif ! Résultant d'une érosion hétérogène du socle, les versants affichent des profils très variés, enchaînent des pentes régulières et prononcées et des faciès nettement plus abrupts, que l'on rencontre principalement sur les flancs nord exposés davantage aux actions du gel-dégel. Les contours sont festonnés organisant des systèmes d'interpénétration plus ou moins prononcés entre mont et plaine, accentuant leur figure pittoresque. Les sommets proposent des zones de replats plus ou moins étendus et isolés les uns des autres par des dépressions douces. On retrouve en effet sur ces sommets le même relief chaloupé éprouvé dans la plaine. Cette topographie est aussi révélée par les textures des sols, limons gras et luisants qui, peignés, labourés, ou fraîchement semés, subliment les moindres effets de pentes, d'humidité ou d'assèchement. Cette terre à nu, malaxée sans cesse par d'imposantes machines est indissociable de l'expressivité du relief voire de sa compréhension.



Compréhension des formes issues de l'érosion des cotes crayeuses des auréoles alluvionnaires du bassin parisien : dislocation par l'érosion de la cuesta de Champagne formant un archipel de buttes témoins irisant la plaine du Porcien. Bloc-diagramme dessinée d'après l'étude Géogram.



Coupe géologique schématique de la champagne-crayeuse autour de Sery (d'après Duvigneaud) - Source : Numéro hors série de la revue Terres Ardennaises, «Sery-en-Porcien», septembre 2000.

Résultat du soulèvement des couches sédimentaires du bassin parisien provoqué par la formation des Alpes, c'est une forme de relief dissymétrique réalisé par couches résistantes, faiblement inclinées et interrompues par l'érosion. Elle présente un front en pente forte et un revers en pente douce correspondant au dos de la couche résistante. Le front de cuesta domine une dépression qui est constituée de terrains plus tendres dégagés par l'érosion. Les Monts de Sery correspondent aux couches sédimentaires du Turonien, étage stratigraphique du Crétacé supérieur; situé entre -93,9 et -89,8 millions d'années. Dans le bassin parisien, le Turonien se présente sous forme de craie marneuse. Le Turonien supérieur, qui chapeaute les sommets des Monts, correspond à la sédimentation crayeuse la plus récente de la région. Le Turonien moyen est marqué par le passage de la craie blanche aux marnes blanches; il contient de nombreux fossiles. Le Turonien inférieur présente des marnes argileuses donnant lieu à un certain nombre de sources à la base des couches du Turonien moyen et supérieur. Ces argiles ont tendance à s'écouler sur les pentes, même faibles et débordent ainsi largement les contours normaux. Principales sources : Infoterre - Notice de la carte géologique / feuille de Rethel.



Photo prise depuis la RD14 au niveau du parking (en été).



Les orles vus depuis la D14.



Les Croyettes depuis la RD35. Vue vers le sud. Les orles accentuent les inflexions du relief et l'effet de vallon sec.



Le Mont de Sery, le Vieux Mont et le Mont du Châpeau vus depuis la RD3 sur la butte du château d'eau de Sery. C'est la forme d'oppida, accentuée par les frondaisons du couvert arboré qui singuralise le Mont de Séry.



La RD14 circule entre les Monts : à gauche l'Épinette et à droite le Vieux mont et le Mont du châpeau. Le parking aménagé au pied du Mont de Sery marque le départ des sentiers historique et botanique.

• Un réseau hydrographique dense mais peu visible

Le Porcien se singularise par son réseau de petits cours d'eau, sous forme d'affluents de l'Aisne comme le ruisseau de la Vaux et celui du Plumion qui coulent de part et d'autre des Monts de Sery. Ce réseau, associé au travail du vent et du gel-dégel a sculpté en grande partie la morphologie du socle topographique à l'époque où le régime de ses eaux était bien plus puissant. Dans cette plaine à faible pente, subtilement ondulé, où les altimétries naviguent entre 70m et 90m, se dessinent de larges dépressions où circulent des cours d'eau hésitant, aux tracés agités par de multiples méandres. Sans leur escorte arborée d'aulnes, ils resteraient fondus, presque digérés dans le sol maîtrisé par les travaux agricoles.

Les Monts de Sery évoluent à l'interfluve de deux ruisseaux, la Vaux et le Plumion, situation qui exacerbe d'une certaine façon la figure insulaire de ce massif. La connivence entre ces deux cours d'eau qui se rejoignent à Inaumont est explicite, l'extrémité sud de la péninsule correspondant justement à leur confluence. Cette structure hydrographique a également dessiné le petit vallon qui met à distance la rue haute de la rue basse du village de Sery et sa présence a en partie conditionné l'implantation de la communauté humaine. Maigre ruisseau, il reste peu visible dans ce quartier de Sery.

Un grand nombre de sources est indiqué sur la carte topographique autour des Monts de Sery. Elles correspondent à des couches marneuses affleurantes sur les versants inférieurs et contribuent à l'alimentation du réseau. L'eau qui sourd reste peu visible, généralement absorbée sur place par le substrat calcaire. En période hivernale, ces sources peuvent rendre le sol très hydromorphe et gonflé.



Plaine du Plumion, vue depuis les franges-nord d'Arnicourt : le Plumion, aidé par une ripisylve bien arborée, anime les premiers plans, en serpentant à travers les champs très ouverts. Les Monts s'identifient sur l'horizon surtout par la présence massive du Camp romain, qui s'offre dans son profil le plus emblématique.



Plaine de la Vaux dominée par les reliefs de la péninsule, depuis le sud de Hauteville. La ripisylve anime cette plaine mixant cultures et prairies.

2.3 Les composantes de la couverture végétale

• Mosaïque agricole et nébuleuse de bois

C'est un territoire totalement façonné par l'agriculture, dominé largement par la mise en culture des terres. La combinaison des champs de cultures, devenues majoritaires, et des prairies constitue le motif végétal majeur de ce paysage ouvert. Elle orchestre ici une couverture végétale dynamique, attisée par les événements phénoménologiques des plantes et des travaux agricoles saisonniers. Cette mosaïque souvent évoquée pour parler des paysages agricoles d'openfields prend ici une dimension particulière du fait de la présence de promontoires naturels constitués par les Monts. D'abord parce que ce patchwork habille à merveille les mouvements du relief, et parce que chacun de ces points hauts en offre des visions en surplomb saisissantes. Les remembrements radicaux de l'après guerre n'ont pas entamé la poésie de ce tableau de parcelles apprêtées, indissociable de la dimension pittoresque activée par les buttes qui jalonnent la plaine. Même les versants les plus raides n'ont pas fait obstacle à l'exploitation du sol, les orles sont l'exemple parfait d'une maîtrise de la pente et d'une volonté de tirer parti de chaque mètre carré pour peu qu'il soit un peu productif. Dans ce carroyage de champs aux superficies et aux contours hétérogènes, persistent des prairies encore pâturées par des troupeaux de bovins, parfois de moutons. Naguère bien plus nombreuses, elles accompagnent généralement les thalwegs plus exposés à la permanence de l'eau, là où les cultures ne rencontrent pas de conditions optimums de croissance. Cette marqueterie de cultures et de prés n'est pas totalement désertée par l'arbre. Une nébuleuse très dilatée de bosquets persiste dans ce paysage agricole. Leur densité et leur superficie, inégales, traduisent d'ailleurs la position de transition des Monts de Sery entre deux grands ensembles paysagers :

- Au sud, ces pièces boisées sont de très petite dimension, souvent inféodée aux terres humides ou sur de légères pentes. Leur présence et leur étendue limitées correspondent au paysage de la Champagne crayeuse.

- Au nord, entre la chaîne de buttes-témoins et la forêt domaniale de Signy-L'Abbaye, cette présence s'intensifie et les pièces boisées s'engraissent. Le Bois d'Avau qui fait face au Mont Sery, annonce à sa façon les massifs des crêtes préardennaises. Les bois habillent également les versants des buttes abandonnés par les troupeaux ou la charrue. Les fourrés d'épinettes et de cornouillers investissent rapidement ces sols délaissés et préfigurent l'arrivée des grands ligneux qui par endroits ont déjà élu domicile. Frênes, érables, saules marsault se partagent ces domaines, engloutissant les vieux arbres fruitiers des anciens vergers de plein vent qui ornaient naguère les pentes offertes au sud. Parfois, le pin noir et l'épicéa ont conquis avec l'aide de l'homme de petites pièces, comme au nord de la Côte de Sainfoin.

Autre motif arboré, celui dessiné par les ripisylves qui escortent fidèlement les tracés sinueux des cours d'eau. Composés principalement d'aulnes glutineux, de saules et de peupliers, ces cortèges étroits cloisonnent la plaine en grande unité spatiale et soulignent les principaux thalwegs qui la sculptent. Ceux qui paraphrasent le parcours des ruisseaux de la Vaux et du Plumion sont particulières drus et remarquables par leur continuité et sont loin d'être anodins dans la grande scénographie paysagère qui encadre les Monts de Sery.

Les villages sont aussi des lieux de cristallisation de la végétation arborée, avec leur étoffe de jardins d'agrément et les vestiges de parcelles de verger de plein vent qui peinent à résister en limite des aires urbanisées.



Peupleraie au pied des monts. Vue depuis la RD3 au niveau de la Maladrie. Ces motifs, en étant généralement ponctuels et peu étendus complètent la trame végétale qui anime les plaines.



Depuis la RD10 à la sortie sud du bois d'Avau : quelques arbres isolés ponctuent les limites parcellaires alors que le Mont du chapeau en arrière-plan est bien identifiable avec ses versants en cours d'enfrichement.



Vue sur la plaine et le bois d'Avau depuis le sentier botanique, à flanc de versant nord du Vieux Mont.



Quelques beaux arbres et vestiges de bocage dans les plaines au nord des monts, aux abords du bois d'Avau.



Le système de cultures maintenant les orles dessine une mosaïque surprenante et unique par la répétition de ce motif sur tous les versants des Monts. Vue depuis la RD14 sur la côte de Sainfoin.



Vue sur le Mont de Sery et ses pâtures, en été, depuis la RD35 en arrivant de Beaumont-en-Aviotte.



Le Mont de Sery vu depuis la RD3 sur la butte du château d'eau de Sery. Le contraste entre les champs cultivés et la masse boisée du camp romain est remarquable.



Les sentiers botanique et historique débutent par l'ascension vers le col entre le Vieux Mont et le Mont de Sery, à travers les parcelles cultivées.



Vue depuis le parking du Mont de Sery en direction du col. En fonction des cultures, de la saison et de la lumière du moment, les Orles s'expriment plus ou moins fortement

2.4 Les composantes de l'organisation du bâti

• Une présence discrète des constructions, une variété d'implantations

Cette campagne est jalonnée de petits villages de dimensions relativement homogènes, qui n'ont pas connu d'extensions urbaines atrophiantes et qui ont généralement maintenu une grande partie de leur couronne de jardins. Cette sagesse dans leur évolution garantit à ces entités bâties une réelle qualité qui se traduit notamment par la permanence d'une cohérence avec leur site d'accueil originel et des silhouettes encore bien équilibrées et surtout harmonieuses. La diversité de ces situations participe à l'intérêt de ces paysages champêtres. Dans ce territoire parcouru par de nombreux bras d'eau, où fontaines et sources sont nombreuses, chacune de ses entités bâties s'est arrangée avec le relief et la proximité de cette eau pour trouver la localisation la plus avantageuse et valoriser au mieux leur finage. Il y a les villages de promontoire, qui ont préféré des situations étagées exploitant les sources mais à distance des fonds humides des vallées. Accrochés aux pentes, ils affichent leurs silhouettes de façon ostentatoire et participent bien souvent à l'affirmation du caractère pittoresque de certaines scénographies paysagères. Comment ne pas citer les villages de Sery, Arnicourt, Inaumont, très représentatifs de cette implantation «spectaculaire». Certains villages occupent, par contre, des positions plus téméraires face à l'eau, campés sur de légers bombements, mais à portée de main d'un cours d'eau comme Justine, Herbigny, Nouvion-Porcien ou encore Hauteville. D'autres, plus rares, se sont accaparé un cours d'eau tout en se tenant juste à distance, comme Mesmont ou Wasigny. Dans ses horizons ouverts, tenus avant tout par les champs cultivés, se sont invitées de nouvelles «constructions», les éoliennes. Plusieurs ensembles ont été implantés à proximité des Monts de Sery et interviennent directement dans son aire visuelle.



Vue depuis la petite route au sud-ouest d'Arnicourt (Lieu-dit : la Terre aux Chênes) : le cours du Plumion en premier plan, le village haut de Sery et en arrière-plan le Mont de Sery.



Les parcs éoliens des Plaines du Porcien 1 et 2 et de Saint Lade (au premier plan) vus depuis la RD35 au col des Croyettes. On devine en arrière-plan les parcs éoliens de Saint Germainmont nord et sud (en arrière-plan) .

2.5 La trame des réseaux de route et de chemins de découverte

• Des routes de campagne

Le territoire d'inscription des Monts de Sery conserve sa cohérence et son authenticité rurale jusque dans son réseau d'itinéraires. Ici, pas d'infrastructures routières hypertrophiée et autoritaire, de la route de campagne avec son charme, aux tracés par monts et par vaux ! Le réseau routier n'a pas subi de transformations, conservant son étroitesse incitant à la prudence et donc à la flânerie et à l'observation des paysages traversés. Il colle au terrain et prend des allures de route touristique dès lors qu'il donne à voir les Monts ou qu'il s'attaque aux versants des buttes où il distribue avec générosité, des vues panoramiques et monumentales. La facilité de circulation et l'ouverture des paysages permettent de profiter de ces scénographies souvent pittoresques. En raison du relief, le ruban routier est un petit motif du paysage particulièrement dynamique et rendu très graphique par des tracés accidentés et nerveux. L'arpentage du territoire dans ces conditions est un jeu, un plaisir, émaillés de découvertes et de disparition successives au gré de mouvements du sol.

À l'écart des routes revêtues, les chemins d'exploitation agricole, dont certains sont facilement carrossables, amplifient les opportunités de circuler dans ces paysages champêtres, paisibles, d'approcher, de contourner et d'apprécier les monts sous toutes les coutures, et à des distances variées.

Le réseau de chemin de randonnée est un indicateur précieux de l'appropriation du site et de son intérêt pour la promenade. Les Monts de Sery constituent une destination prisée et reconnue depuis toujours, semble-t-il, et les différents sentiers aménagés depuis une vingtaine d'années qui en permettent l'approche et l'arpentage n'ont fait qu'ancrer un peu plus cette tradition de les investir à pied ! Les sentiers botanique et historique ont une renommée d'échelle départementale. Un des itinéraires majeurs de Saint-Jacques-de-Compostelle, le GR 654 (Namur - Nevers par Vézelay) tangente les Monts par l'ouest en passant par Sery et Justine, et en empruntant le sentier botanique. Le GR 12 reliant Amsterdam à Paris par la Belgique, passe également par Sery et Justine sur le tracé du GR 654. D'autres sentiers permettent de découvrir les autres reliefs des Monts de Sery en proposant des points de vue variés sur les Monts et sur le panorama d'exception : sentiers des Croyettes, sentier de la Montagne de Sery, sentier de Begnival, sentier des Courtils...



Vue en direction du sud-est depuis la RD14 au sortir du col.



La route entre Inaumont et Justine.



Chemin menant au sentier historique et botanique



La RD14 au niveau du col entre le Mont du Châpeau et l'Épinette.

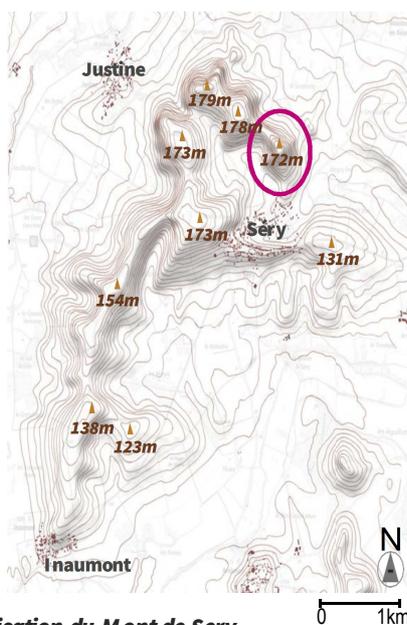
3. Les Monts de Sery - Caractérisation et analyse des différents monts et de leur espace-écran

3.1 Le Mont de Sery (dit aussi le Camp romain)

• Une figure emblématique

Il se distingue des autres monts par son léger détachement du massif et surtout par sa forme et sa coiffe boisée qui en exacerbe la hauteur. Son profil remanié par les hommes pour en faire une place militaire contribue à amplifier sa singularité : sa silhouette sombre aux verticalités plus prononcées que chez les monts voisins instaure une confrontation presque théâtrale avec le village, le petit vallon qui les sépare accentuant sa présence. Le long col qui le lie au Vieux Mont fait office d'antichambre à une ascension éprouvante que des escaliers récemment installés permettent de rendre moins périlleuse. On lit encore sur sa face ouest la forme du fossé et le revers accentué de son versant qui furent mises en œuvre pour augmenter le caractère défensif de ce site belvédère.

On distingue deux registres topographiques. En partie inférieure, les versants sont orchestrés en terrasses étroites, les fameux orles, si typiques de ce secteur de campagne émaillée de côtes et de buttes. En partie supérieure, le relief se simplifie et s'accroît, héritage de la fonction d'oppidum¹ de ce sommet. À l'exception des piémonts encore dédiés à la culture et au pâturage, les versants intermédiaires, sculptés de nombreuses terrasses, sont aujourd'hui la proie d'un enrichissement tenace qui efface du paysage ces ouvrages qui domptent la pente avec subtilité. Quelques arbres fruitiers (noyers, cerisiers, pommiers...) font figure de fantômes, nous rappelant que sur ces coteaux, dominait il y a près de cinquante ans, une polyculture harmonieuse et maîtrisée. Les fourrés d'épinettes, de saules et de noisetiers sont épais et il est bien difficile d'échapper au corridor des cheminements entretenus par la collectivité. Mais le chemin de découverte de l'oppidum a permis de maintenir un itinéraire qui offre un bon aperçu des lieux et qui distribue çà et là des points de vue toujours impressionnants sur le territoire environnant que le Mont domine de plus de cinquante mètres ! Malgré l'opacité de la végétation, le Mont Sery entretient un rapport privilégié avec le village que l'on perçoit dans sa globalité et dont la situation en ligne de crête contribue à enjoliver le caractère pittoresque.



Localisation du Mont de Sery

1 Oppidum : habitat protohistorique fortifié que l'on trouve en Europe occidentale et centrale



Le Mont de Sery vu depuis la RD14.



Le Mont de Sery vu depuis le chemin menant au départ du sentier botanique et du sentier historique. L'enfrichement gagne du terrain sur le versant sud du Mont de Sery.

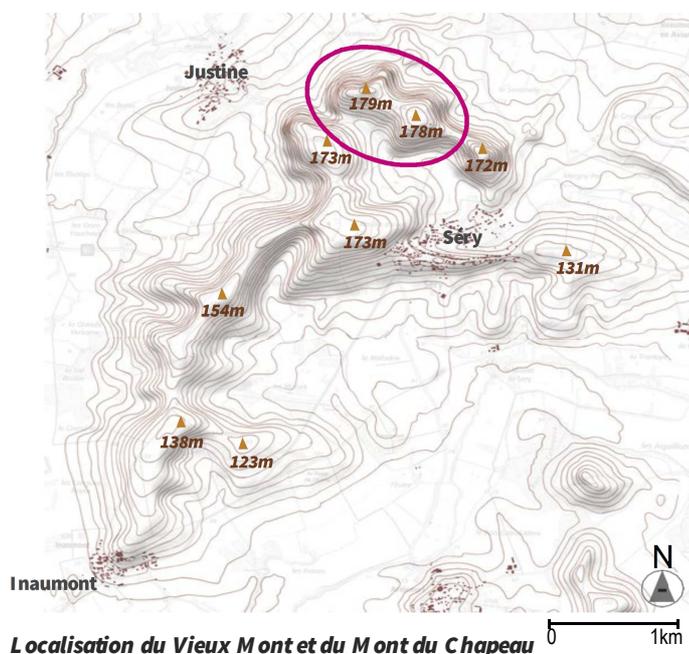


Vue sur la face nord du Mont de Sery depuis la RD35 en arrivant de Beaumont.

3.2 Le Vieux Mont et le Mont du Chapeau

• *Le Vieux Mont et le Mont du Chapeau*

Ces deux entités sont difficilement séparables tant ils possèdent des caractères communs. D'abord, leur opposition de versants. Leur coteau orienté au sud et bien qu'escarpé, permet la pratique d'une agriculture mécanisée qui maintient un espace ouvert et offert aux variations saisonnières des travaux des champs. Ce tableau agricole est encore joliment irisé de terrasses, qui sont ici littéralement mises en scène dans cette forme d'amphithéâtre naturelle. Si la charrue les menace, elle contribue aussi à repousser la dynamique d'enfrichement. Car côté nord, le relief plus accentué et l'exposition moins favorable ont rendu plus facile la déprise agricole et l'accaparement par la friche de ces versants. S'ajoutent à ce phénomène naturel de conquête, des plantations artificielles de conifères (épicéas, pins) qui étoffent cette couverture arborée. On les retrouve essentiellement sur la pointe nord du Mont du Chapeau et dans le revers du col qui relie Sery à Justine. La création du sentier botanique a permis d'installer un rapport de forces et de ménager ainsi des espaces de prairie qui donnent encore à lire le façonnage en replat et talus de la pente et de belles fenêtres sur le panorama des paysages du Porcien et des crêtes pré-ardennaises. Ensuite, leur sommet propose des configurations et des situations similaires. Totalement dénudés, offerts aux vents et cultivés, ces dômes sont les points culminants des Monts de Sery et distribuent tout azimut des vues magistrales sur les alentours. Si on les parcourt pour leur intérêt botanique, on les gravit aussi pour faire l'expérience de cette situation entre ciel et terre ! Enfin, on peut y associer le col qui marque la naissance du vallon de Sery et qui commande la bascule vers la vallée de la Vaux. Cette petite forme topographique parcourue pour la RD 14 compose un univers en soi, bref lais d'une très grande expressivité en raison du seuil boisé qui l'étrangle combiné au parcours de la pente qui délivre progressivement des points de vue sur la vallée. Depuis le chemin gaulois comme depuis la RD 14, les fameux talus se donnent à voir avec ostentation. On mesure mieux face à eux, leur réelle dimension, la verticalité de leur profil, le dialogue qu'ils imposent à la pente.





Vue sur les monts en direction du col depuis l'aire de pique nique du Mont de Sery.



Vue depuis le versant sud du Vieux Mont, aux abords du château d'eau : le col entre l'Epinette et le Mont du Châpeau.



Le château d'eau du Vieux Mont.

3.3 Apprivoiser la pente, les cultures en terrasse « butte bastionnée »

- **Un motif singulier mais récurrent dans ce territoire de butte et de cuesta**

Cultiver sur la pente, même accentuée, n'a semble-t-il jamais été une contrainte insurmontable face aux enjeux que constituaient jusque dans les années 1950 la production alimentaire. Chaque mètre carré comptait dans cette région où la qualité des sols était réputée inégale et souvent peu généreuse en rendements. Ces buttes ont offert des terroirs différents de ceux couvrant la plaine et ont participé ainsi à la diversification des productions agricoles (vigne, pâturage maigre pour les ovins). Le domptage des versants par le façonnage de petites terrasses (qui semble avoir commencé au Moyen Âge) n'est pas une exception dans la région de Rehel (on en retrouve dans toute la zone découpée de la Côte de Champagne). Ce travail de la pente (nommé localement orles) trouve sa justification dans le redressement du pendage afin de rendre moins pénible les travaux des champs, de limiter l'action de l'érosion et de conserver un substrat épais et bien hydraté pour la croissance des cultures. Ces terrasses issues de gestes multiséculaires domptent ainsi la pente, à l'aide de talus herbeux dressés presque à la verticale qui font l'originalité du motif topographique. Elle conditionne un dessin de parcelles longues et étroites épousant la forme du relief à l'origine d'un patchwork d'une

extrême finesse. Ce motif topographique qui sculpte par endroits les coteaux de ces buttes en transforme profondément le caractère. À de simples collines aux allures déjà très expressives en raison de leur forme et de leur isolement, s'ajoute une empreinte saisissante qui en singularise profondément la nature et suscite la curiosité.

• **Les différentes typologies talus**

Sur l'ensemble des Monts de Sery, ces talus ne répondent pas d'un vocabulaire totalement homogène. Leur répartition (perturbée par l'arasement de certains d'entre eux) varie selon le pendage des coteaux. Dès lors que la pente est sévère, talus et terrasses corrigent souvent le coteau. Le Mont Sery, le Mont du Châpeau, la face ouest de l'Épinette mais aussi le cirque des Croyettes hébergent la majeure partie de ce dispositif. Leur hauteur évolue entre 1 à 6 m et l'angle d'inclinaison de leur face varie mais reste très souvent proche de la verticale. La profondeur de ces terrasses est aussi sujette à variation bien qu'une largeur moyenne semble se répéter. Les écartements et les occupations restent à vérifier. Autre variation des terrasses, leur type d'occupation du sol. La combinaison -pente forte et orientation au nord- est visiblement un facteur répulsif pour la pérennisation d'une activité de culture. Avec la forte régression de l'élevage, ces expositions trop exigeantes ont favorisé l'expansion du couvert ligneux. On retrouve toutefois sur le bourrelet supérieur, un rideau d'arbrisseaux formant clôture pour le bétail. Sur les versants mieux exposés, les talus conservés sont dans la plupart des cas totalement « déplumés ». Le bourrelet supérieur est bien souvent labouré, au plus près de la cassure de pente juste matérialisée par une croupe ténue d'herbe. Les terrasses de la Côte de Sainfoin sont représentatives de ce traitement. Dans de rares cas, un maigre rideau d'arbustes (entre 1 et 3m de hauteur pas plus) résiste encore aux passages de la charrue (versant nord est de l'Épinette, cirque des Croyettes).

Etymologie : Croyettes peut être de Croye terme lorrain, terre contenant de nombreux fragments de calcaire (Marcel Lachiver dictionnaire du monde rural – Ed Fayard 1997.)

• **Des évolutions qui déterminent une nouvelle valeur paysagère à ce motif**

Deux phénomènes agissent sur ce motif :

- remembrement et arasement pour optimiser le travail des machines sont à l'origine de leur effacement des paysages des versants de buttes.
- le développement de l'enfrichement les enfouit sous une épaisse végétation de fourrés et de jeunes boisements, les rendant presque imperceptibles.

La dynamique de raréfaction de ces talus met en exergue leur rôle d'indicateur d'identité paysagère et culturelle et constitue aujourd'hui une valeur à défendre.



Les versant nord du Vieux Mont et du Mont du Châpeau vus depuis le nord. On devine les orles aujourd'hui enfrichés.



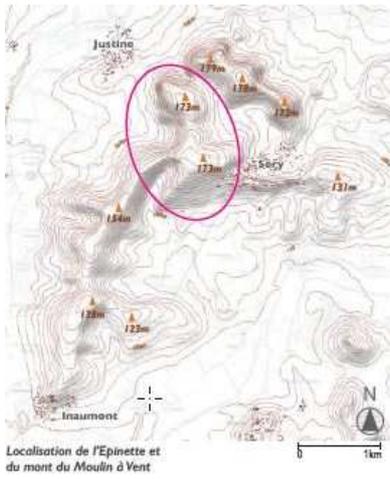
Depuis la RD35 au nord-est de Sery : zoom sur le col entre le Vieux Mont et le Mont de Sery et leur versant nord.

3.4 L'Épinette et le mont du Moulin à Vent

• L'Épinette et le Moulin à Vent

Là aussi ces deux monts partagent des traits de caractère similaires qui les rendent indissociables. Si les pentes sont ici moins escarpées que chez les monts voisins, atténuant la dichotomie entre versants nord et versants sud, on retrouve là aussi une opposition de profils topographiques et d'occupation du sol. La culture mécanisée gère l'entièreté des surfaces dès lors que la topographie reste compatible avec les engins agricoles. La topographie, plus clémente que celle de la Côte de Sainfoin, a moins suscité de façonnage de talus. Il en existe quelques linéaires mais leur présence est bien moins « spectaculaire » que sur les versants d'en face. Les versants nord et ouest dont l'escarpement s'accroît brutalement n'ont pu résister à la colonisation de la friche et des bois. Cette organisation finit d'exacerber les contrastes entre les coteaux extérieurs de l'amphithéâtre dessiné par le vallon de Sery et les coteaux intérieurs totalement inféodés à la culture. D'altitude également similaire, les deux sommets sont aussi caractérisés par des sommets larges.

Dans cet ensemble très binaire, le « cirque » des Croyettes se démarque franchement. Sa forme allongée et étroite semble éperonner la butte du Moulin à Vent, créant un véritable événement topographique et paysager avec cet étagement de terrasses étroites. Il sert d'espace de transition avec la péninsule que la RD 35 permet d'éprouver. Il faut aussi mettre en exergue l'originalité de l'alcôve qui s'enchaîne entre le mont de l'Épinette et celui du Moulin à vent. Les orles n'ont pas résisté à la déprise agricole et se sont engraisés de boisements qui ont fini par envahir le piémont et le confin de la plaine. Cette progression déroge au principe de colonisation constatée sur l'ensemble du massif et concentrée uniquement sur les coteaux.



Localisation de l'Épinette et du mont du Moulin à Vent



La table d'orientation du mont du Moulin à Vent. Source : sitytrail.com

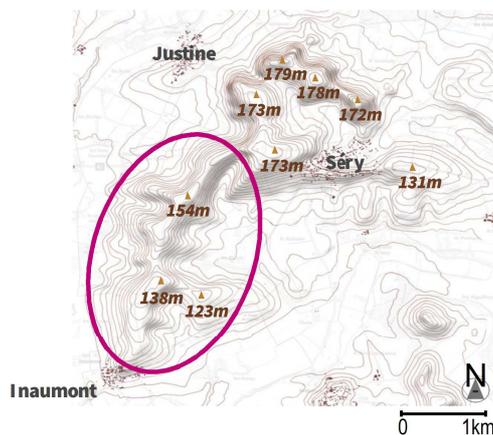


Vue depuis le croisement des sentiers au sommet de la côte de Sainfoin : vue vers le sud-ouest sur le Mont du Moulin à Vent, l'Épinette et le col.

3.5 La péninsule (Les Faumagnes)

• La péninsule

C'est une figure topographique moins spectaculaire que les monts mais qui recèle des attraits qui valent le détour. Elle compense son altitude modérée par un étirement lascif conséquent. Elle installe une structure qui cloisonne la plaine et sépare les vallées de ruisseau de la Vaux et de celui du Plumion. Ses pentes moins exigeantes, accueillent plus facilement les engins agricoles. Ce grand drapé carroyé par le parcellaire met en scène un paysage ouvert, aux qualités plastiques indéniables. Si l'arbre est quasiment absent de sa face est, il est davantage présent sur la face ouest, où par endroits le profil du coteau s'accroît. On y retrouve la typologie des terrasses et leurs cortèges de broussailles parfois ponctués d'arbres.



Localisation de la péninsule



D35 en venant de Hauteville direction Sery.

3.6 La butte du château d'eau et la croupe du village de Sery

• La butte du château d'eau et la croupe du village de Sery

Il s'agit là d'un ensemble de buttes appartenant au Mont du Moulin à vent qui s'étire vers l'est pour donner naissance à une petite entité composée de formes reliées mais aux allures différentes. Ce que nous avons appelé la croupe de Sery est une forme longue et étroite sur laquelle le village haut a élu domicile. Fin balcon entre plaine et mont, c'est une situation avantageuse à distance des sols plus humides. Campé sur la crête, le bâti n'a raisonnablement pas cherché à investir les coteaux encore occupés par les jardins et l'agriculture. Séparée du massif principal des Monts de Sery par un col calé à 122 m d'altitude, cette entité topographique participe à cet archipel de buttes témoins. Malgré sa silhouette plus anodine, il verrouille pourtant l'amphithéâtre de Sery et dégage en son sommet un point de vue saisissant sur le camp romain, inséré dans un grand cadre paysager avec pour toile de fond la plaine du Porcien et les silhouettes sombres de la forêt de Signy-L'Abbaye. D'ailleurs l'illustrateur de l'album de Croy ne s'y est pas trompé puisque c'est depuis ce lieu qu'il a choisi de retranscrire pour son commanditaire, le territoire de Sery et de ses monts au début du XVIIème siècle !

La douceur de ses pentes la consacre à la culture intensive mais quelques parcelles en herbe persistent encore, comme un air de résistance de la polyculture d'autrefois. Quelques maigres ourlets arbustifs soulignent encore chemins et parcelles. Le château d'eau et une antenne relais viennent ponctuer les 131 m de cette éminence qui fait face au village de Sery. La RD 3 qui

l'escalade offre un itinéraire agréable à emprunter et distribue plusieurs points de vue qui permettent de saisir toute l'ampleur des Monts de Sery.



Vue depuis le sommet de la butte du château d'eau sur l'entrée est de Sery.

4. Un patrimoine écologique remarquable

• Les monts, un jardin botanique remarquable, une pépité écologique reconnue

Les Monts de Sery abritent une mosaïque de motifs et donc de milieux combinant les caractères de la Champagne humide (prairie, bocage et bois d'aulnes et de frênes) avec ceux de la Champagne crayeuse, marquée par les champs. Ils hébergent une faune et surtout une flore dont l'intérêt motiva dès les années 1930 des excursions de botanistes de la société d'Histoire Naturelle des Ardennes. Ce patrimoine écologique qui a presque disparu partout ailleurs, et bien qu'il ait évolué depuis la disparition du pâturage ovin dans les années 1970, a justifié la délimitation d'une ZNIEFF d'une centaine d'hectares. Une partie du site inscrit actuel se situe en ZNIEFF de type 1. La grande richesse environnementale de ces espaces est à l'origine d'un sentier botanique créé en 1988. Il a été prolongé en 2015 grâce notamment aux acquisitions foncières effectuées par la commune. Ces itinéraires connaissent un réel engouement et sont de plus en plus fréquentés. La ZNIEFF est constituée par des pelouses typiques (les savarts champenois, pelouses rases adaptées aux sols crayeux constituant les anciens parcours à moutons de la Champagne), des fruticées, des petits bois feuillus, des cultures entrecoupées de terrasses, quelques prairies de fauche et prairies pâturées et localement des vergers ou des vignobles abandonnés.



Repérage de la ZNIEFF de type 1 «Pelouses des Monts de Sery» (en vert) - Source : Géoportail.

Le site recèle des espèces caractéristiques des pelouses sur marnes et sur sol calcaire de Champagne (sites reconnus pour ses orchidées sauvages) évoluant sur sol maigre, peu épais. Ces pelouses sont propices au développement des insectes (papillons notamment) et offrent une ressource à de nombreux oiseaux (57 espèces recensées en 1999). Cette diversité et le nombre d'individus ont sans doute baissé depuis compte tenu des facteurs d'érosion de la biodiversité que l'on connaît depuis une dizaine d'années. Avec l'abandon du pâturage et la déprise agricole des terrains les moins productifs ou les plus difficiles à travailler, la friche s'est étendue et a participé également à une modification de ces milieux. 163 espèces végétales caractéristiques des pelouses sèches, fruticées et bois furent recensés en 1999, dont 16 espèces d'orchidées (Ophrys apifera orchidée abeille / Orchis militaris, orchis militaire / Polygale chevelu Polygala comosa / Brachypodium pinnatum Brachypose penné), des espaces protégés régionalement (Astragalus cicer / Orobanches du Trèfle orobanche major) et 9 espèces considérées comme rares à très rares en champagne et dans les crêtes pré-ardennaises. La fruticée est constituée d'une strate arbustive dense (aubépine crataegus mongyna, troène ligustrum vulgare, cornouiller sanguin cornus sanguinea, épine noir prunus spinosa, viorne obier viburnum opulus, fusain d'Europe evonymus europeaus, noisetier corylus avellana). Les prairies de fauche sont composées du cortège typique des espèces prairiales : graminées (avoine élevée, houlque laineuse, crételle, trisète dorée, fétuque des prés, dactyle aggloméré, agrostis blanc, pâturin des prés...), salsifis des prés, knautie des prés, renoncule âcre, gaillet vrai, gaillet mou, primevère officinale, carotte sauvage, grande marguerite etc.....

Les boisements sont de type frênaie-acéraie et occupent principalement les pentes (frêne, merisier, saule, sureau noir). On y rencontre quelques charmes (carpinus betulus), chênes (quercus robur) le merisier (prunus avium) et l'aulne (alnus glutinosa) qui tend à se développer au sommet de la butte (constitution d'une aulnaie - frênaie). La présence d'eau dans les couches de craie marneuse permet le développement de cortège végétaux mésophile (en botanique, relatif à une plante qui a besoin d'un milieu moyennement humide pour se développer). On y rencontre entre autres une fougère caractéristique de ce milieu, l'Ophioglosse vulgaire (ophioglossum vulgatum). La faune entomologique, et plus particulièrement celle des Lépidoptères, est très diversifiée, notamment au niveau des pelouses et prairies. Les oiseaux sont particulièrement bien représentés (55 espèces différentes) avec trois espèces appartenant à la liste rouge des oiseaux menacés de Champagne-Ardenne : le rougequeue à front blanc, la pie-grièche écorcheur et le pipit farlouse. Les rapaces fréquentent également ces secteurs (bondrée apivore et busard Saint-Martin pour leur alimentation,

faucon crécerelle et buse variable pour leur nidification), mais aussi des oiseaux des milieux ouverts (tarier pâtre, bruant proyer, fauvette babillarde, locustelle tachetée, etc.) ou plus forestiers (hypolaïs polyglotte, pouillot véloce, roitelet huppé, loriot d'Europe, geai des chênes, tourterelle des bois, pic épeiche, etc.) et constituent un refuge important pour la faune dans ce vaste secteur dévolu à la culture.

Ces milieux écologiques restent toutefois dépendants d'un entretien adapté. Naguère, le pâturage par les ovins optimisait l'épanouissement de la flore. Aujourd'hui, l'entretien mécanique altère quelque peu cette richesse et ne suffit pas toujours, faute de moyens à reconquérir des espaces propices à l'expression de cette richesse écologique.

Source : étude préalable à une politique foncière d'aménagement et de conservation des Monts de Sery, Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardenne - décembre 1998.

5. Approche historique / Permanences et mutations - Synthèse sur les principales étapes d'évolution du paysage des Monts de Sery

5.1 De l'antiquité à la révolution

• Époque celtique :

De nombreuses légendes évoquent les cultes sur le Mont depuis des millénaires. Le Mont Sery est aussi appelé « Montagne des Fées » en référence aux pratiques mystiques qui se dérouleraient sur son sommet. Il aurait également été un lieu de culte solaire, appelé aussi « Montagne Solaire du Rethélois », en référence au mythe celtique du feu symbolisant la maîtrise du feu.

• Époque gauloise :

- Village gaulois d'après la tradition locale : les premières habitations se seraient implantées au niveau de la basse rue de Sery.

- Il y avait probablement un chemin gaulois entre le Mont Sery et le Vieux Mont (pas de preuve avérée), pour rejoindre la forêt des Pothées plus au nord, comme lieu important dans la culture druidique.

• Époque romaine :

On sait qu'une voie romaine passait au pied de la butte du Camp romain (il s'agit du principal vestige du site), voie Reims/Charleville/Cologne passant par Warcq, ville proche de la Meuse. Malgré sa renommée locale, le Camp romain, au sommet du Mont de Sery, est un site archéologique encore peu étudié. Aucune pièce majeure n'a été retrouvée, à l'exception de vestiges de poterie. Il devient un véritable site militaire avec l'implantation d'un fortin romain au Bas-Empire permettant de surveiller la circulation sur la voie romaine, assurant la protection de cet axe de transport (une justification plausible mais une hypothèse non encore validée totalement à ce jour). Les seules traces qui seraient encore visibles aujourd'hui seraient des levées de terre supportant les anciennes palissades.

• Du Moyen-Âge au XVIII^e s.

- XI^e ou XII^e s. : construction du bourg du haut (artisans et commerçants)

- 1163 : construction de l'église, nef et portail.

- XII - XIII^e s. : Sery est composé de deux agglomérations avec chacune un statut différent, la Vieille Ville (partie basse) et la Ville Haute (comprenant le bourg, la place, la moinerie).

- Pentes du Mont aménagées en terrasses pour la culture.

- Deux châteaux existaient à Sery : l'un, près de l'église dit « château haut », l'autre, dit « château bas », près de la route de Novion, qui souffrit beaucoup de la Grande Guerre et dont il ne reste rien aujourd'hui.

- 1353 : Jean de Beaufort, seigneur de Sery, se déclare vassal du comte de Porcien.

- 1328 -1480 : Guerre de Cent Ans contre les Anglais.

- XVIe s. : construction du transept et abside de l'église. Sculptures du pignon-sud.

- XVIIe s. : 1620 : Guerre de Trente Ans.

De nombreuses épidémies dont la peste en 1636/37 qui fait 70 victimes à Sery en quelques mois.

Région du Porcien envahie par les mercenaires de Turenne.

5.2 Au XVIII^e siècle et XIX^e siècle

Au XVIII^e siècle, la carte de Cassini présente un environnement très ouvert, composé de champs et de prairies servant à nourrir une population répartie dans les nombreuses fermes, villages et châteaux éparpillés sur ce territoire. Sery bâtit son économie agricole sur une polyculture (blé, seigle, avoine, vigne, arbres fruitiers et chanvre) associée à l'élevage (ovins et bovins, en extensif).

Les chènevières² assurent un important revenu jusqu'au début du 19^e siècle. La vigne y est cultivée jusqu'en 1975. Des prairies humides soulignent les cours inférieurs du Plumion et du ruisseau de La Vaux. Une série de châteaux, dont certains sont aujourd'hui protégés au titre des monuments historiques (MH), jalonne un territoire rural.

Au XIX^e siècle, Sery compte une population de 1000 à 1200 habitants. La carte d'Etat-major, sur la base du cadastre napoléonien montre que le paysage n'a pas fondamentalement changé jusqu'à nos jours. Les boisements jalonnent irrégulièrement la plaine au nord de la butte. Au sud-est de la commune, le bois qui composait à cette époque une grande étendue, est aujourd'hui morcelé en plusieurs pièces.

5.3 Au début du XX^e siècle

• le paysage agricole avant les grandes réformes agraires

Le Mont de Sery, à l'image de l'ensemble des Monts, est un espace totalement ouvert et cultivé, laissant le regard porter très loin et révélant toute la beauté du socle topographique sublimé par la main de l'homme avec ses cultures en terrasses. Seule, sa partie sommitale semble ponctuée d'arbres ou peut-être d'une prairie armée contrairement à celle des autres monts qui est totalement dégagée.



Carte postale datée de 1954. Vue sur le bourg bas de Sery avec le Mont de Sery et le Vieux Mont en arrière-plan.



Cliché daté de 1956 axé sur le mont de Sery avec le village de Sery

5.4 Fin du XXème siècle

• De 1975 à 2016 : le temps des grandes mutations agricoles

Le paysage de Champagne humide commence à connaître des évolutions significatives dès les années 1970. La refonte des structures foncières (remembrement, drainage et modernisation des pratiques agraires) a permis une large augmentation des terres labourables et une meilleure rationalisation des espaces, principalement dans la plaine, tandis que les boqueteaux et bandes

boisées disparaissaient ou perdent de leur emprise. Les arbres isolés, les petites structures bocagères qui ponctuent les prairies humides subissent également une érosion. On assiste progressivement à l'établissement d'un paysage de contrastes francs entre les espaces ouverts aux grandes cultures et les espaces humides où subsistent les prairies, quelques haies et des espaces boisés. Ces mutations ne s'opèrent pas de la même manière quand les terres s'élèvent. Les monts, dès que leurs versants sont abrupts, sont peu à peu délaissés par les pratiques ancestrales de cultures et de pâturage. Les derniers troupeaux d'ovins à parcourir les flancs des Monts de Sery remontent à 1970, un indicateur explicite de cette déprise agricole qui se traduit par l'enfrichement des terrains les plus ingrats. Cet envahissement est particulièrement saisissant sur le Camp romain et les terrasses orientées au nord. Les orles sont encore très présents sur les divers versants des Monts et résistent à la simplification du remembrement. Le village de Sery semble quant à lui imperméable aux changements du siècle. Peu de nouvelles constructions sont venues agrandir le bourg et une certaine stabilité des motifs bâtis et viaires est à noter. Près de quarante ans plus tard, le parcellaire agricole a poursuivi sa rationalisation et son adaptation à une mécanisation de plus en plus massive. Les secteurs d'enfrichement sur les buttes se sont densifiés sans connaître d'extensions notables, comme si tout s'était produit dans les années 1980. Cette relative stabilisation sur les secteurs enfrichés ne doit pas cacher la très grande transformation de la mosaïque agraire suite au remembrement de 2013, sur Sery, avec notamment :

- agrandissement marqué du maillage en zone de grandes cultures.
- l'arasement de certains orles.



Photo du Mont Sery des années 1970-80.

5.5 Analyse et évolution de la couverture boisée des Monts

Face à la relative homogénéité du motif agricole, les buttes font figure d'agitateur et d'originalité. Les monts abritent une mosaïque de motifs et donc de milieux combinant les caractères de la Champagne humide (prairie, bocage et bois d'aulnes et de frênes) avec ceux de la Champagne crayeuse, marquée par les champs. Certes le relief participe grandement à cet événement paysager

mais chaque mont recèle une variété d'occupation et d'agencement du végétal, qui participe à son caractère singulier. La verticalisation des cultures de céréales et d'oléagineux qui cohabitent avec les prairies de fauches et de pâtures avec des boisements amplifie leur présence et contribue à installer un véritable univers. Les espaces boisés sont le résultat de la déprise agricole couvrant les terres les moins productives ou les plus difficiles à mécaniser. La fruticée occupe une partie importante de ce couvert ligneux composant un univers végétal impénétrable pour l'homme mais un refuge appréciable pour la faune. Ces peuplements se localisent principalement sur les faces nord des coteaux.

• **Ensemble Côte de Sainfoin et Camp Romain**

Ce massif est colonisé de façon disparate et se développe principalement sur le versant nord. Sur la Côte Sainfoin, les anciennes terrasses sont pratiquement toutes colonisées par la friche, de la base de la butte jusqu'au plateau. Cette couverture se fragmente et perd en intensité au resserrement du plateau et libère le col de toute opacité. La face sud comme le sommet est presque totalement dévouée à la culture intensive, laissant le versant crayeux sculpté par les orles occuper toute l'emprise du versant. Le Mont Sery (Camp romain) joue, quant à lui, une partition bien différente, avec sa coiffe boisée continue qui envahit en totalité sa croupe et déborde largement sur ses pentes supérieures. C'est là une figure paysagère majeure qui a enjolivé le caractère pittoresque de cette scénographie.

• **Ensemble Le Moulin à Vent et l'Épinette**

On retrouve ici la même organisation dissymétrique constatée pour la Côte de Sainfoin. Un revers nord et ouest conquis par le bois, des sommets et des coteaux sud et est totalement « dénudés », consacrés aux pratiques agricoles. La topographie, plus clémente que celle de la Côte de Sainfoin, a moins suscité de façonnage de talus. Les bois situés à l'ouest n'envahissent pas encore toutes les terrasses dont certaines sont encore dégagées. L'originalité de cette séquence réside dans la présence d'un massif boisé calé dans une alcôve orchestrée par les contours de la butte et qui prolonge jusque dans la plaine cette dynamique d'enfrichement. Le vis-à-vis face à l'ensemble Côte de Sainfoin et Camp Romain prend une dimension théâtrale, avec un amphithéâtre naturel qui se crée. Il y a là une mise en scène naturelle des reliefs qui est remarquable et qui est transcendée par la lumière et le jeu de texture et de matière issues du sol et de son occupation.

• **Ensemble topographique la Péninsule**

La péninsule propose un paysage assez différent des deux buttes voisines. L'exploitation par l'agriculture est plus radicale et les quelques orles abritant de maigres layons de fourrés et de boisements apparaissent de manière extraordinairement graphique. Le surlignage des têtes de talus et des inflexions du relief est particulièrement expressif. Le tableau présenté ici offre une image assez proche du paysage des années 1950 ; c'est sans doute le secteur qui a le moins évolué dans son aspect général (bien que la partition parcellaire se soit extrêmement simplifiée).

• **Ensemble topographique de la butte du Château d'Eau**

Elle ne possède pas les caractères atypiques des buttes voisines : il y a absence d'orles, et des altitudes plus faibles. Moins escarpée, cette butte est totalement gérée par les travaux agricoles et conserve des îlots de résistance arborée que sont les quelques linéaires de haies qui jalonnent son versant sud. Elle semble s'effacer peu à peu par les paysages du bourg sur son piémont ouest. Cependant le vis-à-vis proche qu'elle présente face à la butte du Camp Romain en fait un site remarquable, son étirement créant un effet de cinétique dans le rapport entre le village et le Mont.

• **Aménagement foncier 2012-2015 : conséquences sur les talus**

Un motif singulier mais récurrent dans ce territoire de buttes. La stratégie de refonte du foncier agit directement sur le paysage des Monts de Sery. Elle a identifié notamment les talus et hiérarchisé des enjeux de conservation, à savoir :

- le maintien de talus boisés jugés prioritaires
- le maintien de talus de 2 mètres et plus.

Ces mesures conservatoires relèvent avant tout de mesures au titre de la loi sur l'eau en vue de limiter les risques d'érosion et non de prescriptions garantissant une qualité de paysage, les talus étant des ouvrages de rétention des eaux de ruissellement. Leur disparition est soumise à une autorisation au titre de la Loi sur l'eau. Par contre, les talus inférieurs à 2 mètres jugés moins efficaces pour la maîtrise du ruissellement échappent à cette protection et ne sont pas soumis à une autorisation au titre de la Loi sur l'eau. Toute disparition doit être par contre compensée. Ces talus représentent pourtant la majorité de ces structures qui fondent l'originalité des monts.

6. Dynamiques d'évolutions et enjeux induits

6.1 Dynamiques de mutations susceptibles d'altérer les qualités paysagères et environnementales

• **La transformation de la mosaïque agricole et l'arasement des talus**

Les Monts de Sery sont réputés pour leur aspect monumental mais aussi pour les orles qui zèbrent par endroits leurs flancs. C'est un motif original qui fonde en partie l'identité paysagère et culturelle de ce lieu. On constate cependant la disparition partielle de ces terrasses en l'espace d'à peine cinquante ans. Les remembrements, la mécanisation des travaux agricoles ont contribué à une érosion prégnante de ces petits motifs hérités du Moyen Âge. Le plan d'aménagement foncier réalisé entre 2013 et 2016 s'est attaché à conforter la protection des talus supérieurs à 2m de haut, au titre de leur rôle dans le ralentissement du ruissellement des eaux pluviales. L'inscription du site de 1992 reposait essentiellement sur la valeur historique du camp romain mais aussi sur la dimension pittoresque du lieu. Les talus bien plus nombreux à l'époque ont sans doute participé au charme de ce tableau paysager : ils ont probablement pesé dans la décision de reconnaître une valeur paysagère patrimoniale à ce site. Leur disparition ou leur diminution drastique serait incontestablement une perte indéniable pour la qualité paysagère de ces monts et plus particulièrement pour la Côte Sainfoin.

• **La dynamique d'enfrichement spontanée**

Face à la déprise agricole et l'enfrichement qui en découle, le risque de simplification des motifs paysagers et des milieux écologiques est bien réel. L'enfrichement qui a gagné depuis les années 1980 les versants les plus raides est à l'origine de plusieurs conséquences sur le paysage et les milieux écologiques.

- Les secteurs en ZNIEFF, s'ils sont en bon état général de conservation, restent exposés à des phénomènes de fermeture des pelouses par les fruticées. Les efforts de la collectivité pour maintenir ces espaces ouverts ont permis de garantir sectoriellement la pérennité des écosystèmes qui y ont élu domicile. Mais cette situation reste fragile, faute de moyens humains et financiers à la hauteur de la dynamique végétale puissante et conquérante. L'évolution vers des groupements arbustifs et

forestiers, dès lors qu'elle n'est plus contenue, entraînerait une perte préjudiciable en termes de biodiversité. Les espaces ouverts occupés par les pelouses calcicoles couvraient près de 50% de la surface des monts en 1950. La fruticée et la zone boisée se sont logiquement substituées à ces emprises, passant de 50% en 1950 à 65% en 2000 (source : Sery-en-Porcien, numéro hors série de la Revue Terres Ardennaises, septembre 2020).

- De la même façon, la friche absorbe le travail du sol sculpté par les terrasses et rend moins visible ces petits ouvrages. Mais paradoxalement, cet enrichissement les préserve aussi d'une mise en culture mécanisée susceptible de les altérer et de les faire disparaître en partie à jamais.

- Si l'enrichissement façonne des ambiances de sous-bois qui ont leur charme et leur intérêt surtout en été, il rationne les opportunités de perceptions vers les lointains en direction du nord, là où les plus beaux panoramas se donnent à voir.

• **Le boisement volontaire**

Peu fréquent sur les versants des monts, on le rencontre dans certaines parcelles de petite dimension sur le Mont du Chapeau. L'enrésinement, même partiel, serait une véritable entorse à l'identité du lieu. La pérennisation des fenêtres ouvertes sur les panoramas du Haut Porcien et des Crêtes Préardennaises pourrait être malmenée. L'intérêt de la promenade en serait directement affecté.

• **Le développement de l'éolien**

Le développement de l'éolien est une évolution récente et significative du paysage environnant les Monts de Sery. Plusieurs machines habitent déjà les horizons, au sud et à l'ouest. Les sommets et les versants nord du Mont Sery, du Mont du Chapeau et du Vieux Mont s'ouvrent sur un paysage de grande qualité où l'éolien est encore absent des horizons. Dans ce contexte d'intensification de l'équipement du territoire, un encerclement de Monts de Sery par l'implantation de nouveaux ensembles serait préjudiciable à leur valeur pittoresque et l'intérêt du patrimoine visuel qu'ils permettent d'apprécier.

• **L'évolution du tissu bâti et les conséquences sur les silhouettes perçues**

L'interface visuelle entre monts et village questionne la qualité du front bâti du village de Sery donné à voir depuis le grand amphithéâtre naturel dessiné par les monts. Si l'enveloppe urbaine a peu évolué depuis 150 ans, elle continue d'être concernée par de possibles extensions et adaptations du tissu, susceptible de modifier le paysage de la silhouette. Si la silhouette nord est particulièrement concernée par cet enjeu, compte-tenu de son exposition directe aux Monts, les autres silhouettes interviennent dans la scénographie générale de cet ensemble paysager et ne peuvent évoluer sans que soit assurée une compatibilité avec les paysages qui s'organisent tout autour de cet archipel de monts. Le versant sud, qui a déjà connu des extensions bâties ponctuelles sans attention particulière vis-à-vis de ce paysage rendu extrêmement sensible en raison de sa très forte exposition visuelle (vue depuis Arnicourt par exemple et depuis les routes qui traversent la vallée du Plumion en direction de Sery), est aussi un indicateur notable de cette interaction visuelle que les monts et leurs alentours conditionnent.

6.2 Dynamiques favorables à la qualité paysagère et environnementale

• **La permanence des pratiques agricoles**

Les Monts de Sery sont avant tout un paysage agricole, totalement moderne au sens où ils résultent de pratiques ultra mécanisées rendues possibles par les remembrements et la simplification des

motifs (arbres haie, talus, fossés...). Si cette mécanisation s'accompagne d'inconvénients ou de perte (dont l'arasement des talus est le plus emblématique), elle permet d'assurer une ouverture des paysages et détermine un motif de paysage spécifique à ces pratiques. Les grandes formes du relief, comme les micro-événements comme les orles, restent extrêmement lisibles, sublimés par les parcelles travaillées, les cieux et les lumières qui agitent les matières. La dimension pittoresque des lieux repose en grande partie sur cette agriculture.

- **Les actions en faveur de la valorisation touristique des Monts**

Le patrimoine naturel et historique a été le point de départ d'initiative de valorisation depuis près de quarante ans, portée par la commune, une poignée de bénévoles et diverses associations. La création et l'entretien de sentiers d'interprétation, la lutte contre l'enfrichement pour préserver les pelouses à orchidées, les animations et manifestations sont des témoignages forts et durables d'une reconnaissance collective des nombreuses valeurs patrimoniales offertes par cet ensemble paysager. L'inscription de 1992 désirée par les élus fut à l'époque un signal fort consolidant l'attachement de la communauté locale à ce lieu singulier. Le souhait de voir une partie de ce paysage reconnu nationalement à travers un classement du site ne fait que prolonger ce désir de protection et de valorisation.

- **La persistance d'une flore et d'une faune riche et remarquable**

Les espaces ouverts, sous forme de prairie, sont précieux, car ils recèlent une richesse floristique et faunistique qui participent à la renommée scientifique des Monts de Sery. La lutte contre les dynamiques d'enfrichement et de boisement se justifie pleinement pour garantir la stabilité de ce patrimoine naturel qui motive également l'attrait touristique et pédagogique des lieux. Associations de Nature et communes sont les garants de cette préservation dont il ne faut pas nier la fragilité. Le maintien des espaces ouverts participe aussi à la lecture du paysage et à l'appréciation de ses multiples aires visuelles et panoramas. Valeur écologique et valeur paysagère sont là indissociables.

7. Motivations du classement et hypothèse de périmètre

7.1 Les valeurs qui font "site"

- **Un archipel de buttes qui compose un ensemble pittoresque rural remarquable**

Avec comme point d'orgue le Mont Séry, ce massif de buttes témoins installent dans ce paysage une silhouette puissante qui porte des valeurs pittoresques indéniables. Si elles ne sont pas les seules à évoluer entre cote de champagne et crêtes préardennaises, elles se distinguent de leurs voisines par leurs formes variées, enchaînées les unes aux autres, et la relative diversité d'ambiances qui les habitent. Les paysages ouverts et vallonnés qui composent leur écrin distribuent une palette extrêmement variée de mises en scène qui les donnent à voir sous différents angles et en révèlent leur expressivité. Ces perceptions sont régulièrement revisitées par la grande instabilité des motifs végétaux soumis aux cycles des saisons et des travaux des champs.

- **Un enchaînement de belvédères panoramiques**

Promontoires formidables et généreux, révélant la situation de transition entre plusieurs unités de paysages, les monts sont à l'origine d'un patrimoine visuel remarquable facilement appréhendable par les chemins agricoles et les itinéraires de randonnées. Le bassin visuel embrassé est réellement monumental et ne dément pas le statut de belvédère régional des Monts de Sery.

- **Les monts au cœur d'une transition paysagère très lisible**

L'archipel des Monts de Sery occupe une situation originale que les belvédères offerts depuis les sommets du camp romain, du Vieux Mont ou du Mont du Chapeau rendent particulièrement lisibles et explicites. On les situe volontiers dans un territoire de transition entre Champagne crayeuse dominée par l'agriculture intensive et des terroirs encore travaillé par une polyculture, où bois et prairies ont encore droit de cité. Cette position d'interface presque caricaturale tant les oppositions paysagères sont réelles constitue une originalité qui participe et consolide la valeur pittoresque des Monts et leur intérêt.

- **Un îlot écologique précieux, un patrimoine fragile mais défendu et valorisé**

Bien que malmené par la dynamique forte d'enfrichement, les espaces ouverts non gérés par l'agriculture portent en eux un réservoir de biodiversité en tous points remarquable. Cette valeur écologique déjà identifiée comme un critère pour l'inscription du site, a pris depuis les années 1990 une dimension d'autant plus cruciale et précieuse, face à la forte érosion de la biodiversité. La richesse floristique (orchidées) et faunistique (oiseaux et insectes) font des Monts de Sery un haut lieu de l'écologie régionale qui attire de nombreux amateurs et scientifiques.

- **Les talus, un petit motif devenu rare, qui enjolive le paysage agricole**

Loin d'être une figure spécifique des Monts de Sery et malgré leur effacement progressif (mécanisation agricole, enfrichement), les talus s'imposent ici comme une véritable signature paysagère et le témoignage de pratiques agricoles séculaires. Ils ont fait l'objet de nombreuses photographies, utilisées pour le commerce des cartes postales ou plus récemment pour promouvoir la région et alimenter des sites internet. Leur concentration dans l'espace cultivé est une curiosité qui sublime le travail des champs autant que le relief. Dans l'espace enfriché, ils se donnent encore à lire surtout en hiver, faisant vibrer les boisements qui les ont dévorés. Ces petits motifs graciles et fragiles en participant à l'expressivité de ce paysage contribuent à intensifier le caractère pittoresque de ce paysage. La question est d'estimer en quoi ces motifs de paysages remarquables sont « représentatifs de l'histoire ou de l'image d'une région ».

7.2 Appréciation du périmètre au regard du diagnostic

- **Un périmètre actuel qui ne semble pas à l'échelle des valeurs pittoresques de l'ensemble paysager des Monts**

En janvier 1991, Yves Chauleur, inspecteur général de la construction, suggérait dans son rapport adressé au ministère en charge des sites, l'examen d'une protection plus vaste intégrant la Côte de Sainfoin. Il justifiait un périmètre plus large signalant « la fragilité du Mont résultant de sa lisibilité dans une grande partie du paysage qui l'entoure » et craignait que d'éventuelles constructions viennent « tacher cet espace naturel et rural de qualité ». Il insistait également sur le fait que « le site du Mont Séry ne pouvant être dissocié de son socle naturel qui en permet la découverte depuis la RD10 et le village de Sery, il convient d'étendre la protection aux terrains situés au nord et au sud du site à protéger ». Il suggérait aussi « que l'on examine une protection complémentaire dont le

périmètre comprenait la Côte de Sainfoin qui est une butte soudée au Mont de Sery et qui la prolonge sur la commune de Justine-Herbigny ». Ces observations conservent toute leur pertinence même si les velléités d'extension de l'urbanisation n'ont pas été concrétisées.

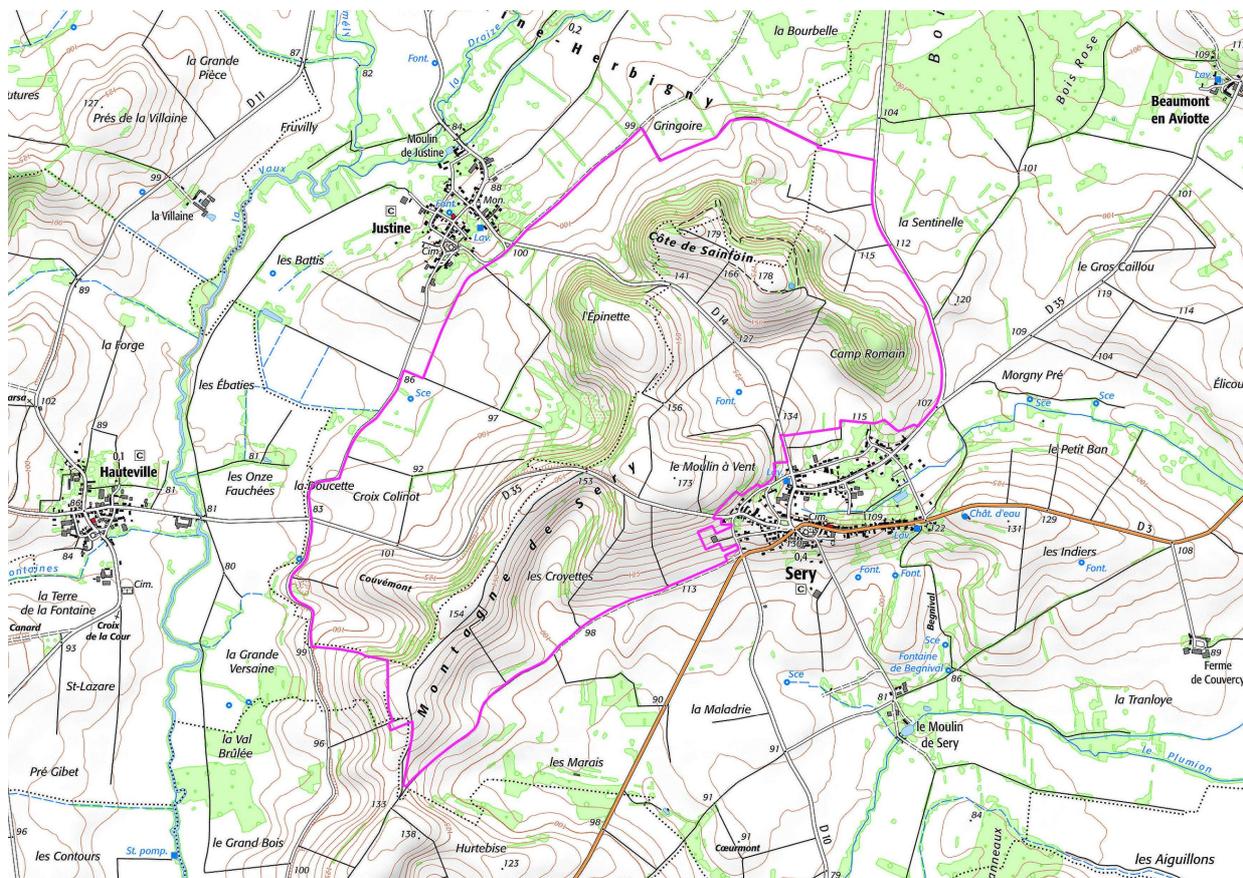
Le périmètre actuel du site inscrit ne répond ni à la réelle dimension paysagère de cette grande scénographie topographique, ni à l'étendue du motif des talus et terrasses, ni aux enjeux d'évolution du paysage qui sert d'écrin à cet archipel. Si le critère pittoresque est convoqué comme valeur fondamentale du site, il est évident qu'un périmètre bien plus vaste que celui du site inscrit actuel doit être envisagé.

• Proposition de périmètre de classement sur les communes de Sery et de Justine-Herbigny et critère retenu pour le classement

Cette délimitation s'appuie du nord au sud en passant par l'ouest sur l'itinéraire dit du Grand Chemin qui se cale approximativement sur l'amorce du piémont. Ce contour semble cohérent avec l'entité paysagère des Monts et affirme ce chemin comme un itinéraire privilégié de découverte de ces paysages.

Ce périmètre permet de mieux protéger le vallon des Croyettes, très fragile, mais remarquable avec ses multiples talus et de mieux prévenir les friches sur les secteurs de pente forte. Il est cohérent avec la zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et inclut les orles. Ce périmètre absorbe donc le site inscrit (camp romain) qui deviendra également site classé.

Le critère pittoresque est le critère retenu au titre du classement. En effet, la concentration des talus dans l'espace cultivé est une curiosité qui magnifie le travail des champs et le relief. Dans l'espace enfriché, ces talus aujourd'hui fragilisés participent à l'expressivité de ce paysage et contribuent à intensifier le caractère pittoresque du paysage.



Carte du périmètre proposé au classement

Bibliographie et principaux sites internet consultés

Étude patrimoniale du territoire des Monts de Sery

A ciel ouvert – Atelier des paysages quotidiens (octobre 2020).

Ouvrages sur Sery

- Sery-en-Porcien, numéro hors série de la revue TERESS ARDENNAISES, septembre 2000.

Dossier d'inscription du site du Mont de Sery

- Etude d'inscription du Mont de Sery - GEOGRAM / DRAE Champagne-Ardenne, août 1989.

- Rapport de présentation du projet d'inscription du Mont de Séry - DRAE Champagne-Ardenne, 1990.

- Rapport d'inspection Chauleur - Conseil Général des Ponts et Chaussées, 1991.

Autres études diverses :

- Mont de Sery, étude préalable à une politique foncière d'aménagement et de conservation des Monts de Sery - Conservatoire du Patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, décembre 1998.

Fonds documentaires consultés :

- Archives départementales Champagne-Ardenne.

- Fond documentaire de Mme Lebrun (habitante de Séry, ancienne élue de la commune) : recherches personnelles, cartes postales anciennes, photographies personnelles, articles de journaux et publications locales.